



La Charte de la Fondation Hirondelle

Au fur et à mesure de la naissance et de la vie de ses projets, la FH invite des centaines de personnes à travailler avec elle. La FH propose des projets à des journalistes ou des pouvoirs publics dans les pays où elle travaille, elle recherche des fonds pour ses projets auprès de gouvernements et de donateurs privés. Il importe que tous ces partenaires, au moment où ils s'engagent, sachent à quoi nous tenons, ce qui importe à nos yeux et ce que nous jugeons secondaire, quelles sont, en un mot peut-être galvaudé, les valeurs que nous revendiquons. La présente Charte a été rédigée en mars 2001 par Jean-Marie Etter, président de la Fondation, après consultation du Conseil de Fondation, des professionnels de la Fondation à Lausanne, des chefs de projets et d'un groupe de partenaires proches de la Fondation.

I. Les valeurs et les choix constitutifs de la Fondation Hirondelle.

Une institution qui se consacre à l'information impartiale en zone de conflits œuvre dans un domaine où le bénéfice pour les populations concernées est immatériel. Elle doit donc être le plus explicite possible sur ses références culturelles, au moins autant qu'un organisme luttant pour défendre des droits fondamentaux qui ne sont pas contestés en tant que tels, par exemple la santé ou l'éducation. Nos valeurs comportent à la fois les exigences que nous avons pour nous-mêmes, la manière dont nous souhaitons jouer un rôle et ce que nous souhaitons promouvoir.

Ce que nous exigeons de nous-mêmes

La FH exige d'elle-même, en premier lieu, le **professionnalisme** et l'excellence dans son domaine d'activité. Résultats mesurables en regard d'objectifs clairement définis, capacité d'évaluation des situations, rigueur de la gestion, qualité et donc succès des media que nous produisons: le professionnalisme représente pour nous une valeur première.

Nous voulons faire œuvre utile, concrète. La rigueur et le pragmatisme sont indispensables.

L'indépendance à l'égard des pouvoirs politiques et économiques est pour nous cardinale. Cette indépendance seule peut garantir l'impartialité de notre activité journalistique, et assurer la crédibilité auprès des populations bénéficiaires. Nul, hormis les personnes désignées par la Fondation, ne peut exiger ou interdire la diffusion d'un contenu par un media de la FH. La FH vise à créer ou à soutenir des media indépendants et uniquement à cela.

L'honnêteté nous paraît essentielle. Honnêteté journalistique, bien sûr, qui nous conduira, en tant que journalistes, à serrer les faits au plus près, à faire le mieux possible la part de nos subjectivités, de nos partis pris, de nos expériences de vie et de nos points de vue personnels. Les rédactions de la Fondation, au sein desquelles cohabitent des journalistes provenant de groupes ethnique, nationaux ou religieux parfois en conflit les uns avec les autres, en sont un exemple. Mais honnêteté aussi comme attitude générale, dans nos rapports avec les tiers, hôtes, donateurs, partenaires. Dans nos contrats, nos engagements, nous préférons la franchise à l'habileté.

L'altérité exprime un ensemble de caractéristiques auxquelles nous sommes attachés : le respect des différences entre cultures, le respect des particularismes, la tolérance. La Fondation n'offre pas de perspectives de profit matériel personnel à ses collaborateurs. Mais notre action se fonde aussi sur la conviction d'une universalité de valeurs humaines – en ce sens, nous nous revendiquons humanistes – , et d'une universalité de droits, définis comme les Droits de l'homme. La **dignité** de chacun, mise à mal par les situations de violence, de guerres, de massacres, nous paraît être l'un des biens les plus précieux de chaque être humain.

L'ouverture sur le monde fait partie de notre identité. En particulier, les collaborateurs de la FH sont de nationalités et de cultures multiples.

La manière dont nous entendons jouer un rôle

Présenter à une population qui en est privée une information impartiale, rigoureuse, professionnelle n'est rien d'autre que lui reconnaître un droit fondamental, celui à l'information. Lorsqu'un pouvoir politique, militaire, économique s'approprie l'information pour en faire un instrument de propagande, pour agir de manière exclusive sur les esprits, les conditionner, les pousser à la haine, à la soumission, à l'intolérance, pour les maintenir dans l'ignorance ou d'une manière générale pour les manipuler, il attente à la dignité des femmes et des hommes et il les dégrade. Lorsque des femmes et des hommes d'un groupe national, ethnique ou autre sont privés de l'information qui les concerne directement pour des raisons économiques ou politiques, cette privation attente à leur dignité. Offrir à ces femmes et à ces hommes une information professionnelle, rigoureuse, impartiale, si possible pluraliste les restaure partiellement dans leur dignité. C'est pourquoi nous pensons que les femmes et les hommes ont un besoin accru, et un droit accru, à une information

rigoureuse et non partisane, lorsqu'ils vivent une crise grave, un conflit, une guerre.

La FH s'astreint à pratiquer un journalisme fondé sur la rigueur. Elle fait sienne la déclaration internationale des devoirs et des droits des journalistes. Elle dote toutes ses rédactions d'une Charte. Elle favorise la réflexion sur l'éthique dans ses rédactions, en analysant les cas concrets au fur et à mesure qu'ils se présentent. En particulier, elle pratique la double vérification des sources, l'enquête sur le terrain, la distinction entre le fait et le commentaire. La sélection et la hiérarchie sont faites en fonction de l'intérêt du public. Les sources sont mentionnées et indiquées si officielles ou partisans ; elles sont au contraire protégées lorsque la divulgation de leur identité pourrait les mettre en danger. La rapidité et l'exclusivité sont des objectifs fixés à nos rédactions. La FH prête une attention particulière à la formation des journalistes.

L'information non partisane est ainsi au cœur de notre action. Mais elle n'exclut pas tout ce qui constitue un media moderne : magazine, musique, divertissement, émissions interactives, émissions de service. Les media de la FH, qui interviennent dans un contexte de déchirement et de tensions sociales, doivent être efficaces dans la résolution des conflits.

Nos media doivent aider à communiquer des individus, des groupes, des factions qui ne communiquaient plus. Tout le monde doit pouvoir s'exprimer dans les media de la FH, la veuve et l'orphelin, le ministre et le potentat, le syndicaliste et le rebelle, le footballeur et l'éclopé.

La FH prône un partenariat avec ses collaborateurs sur le terrain. Chaque partenaire a des responsabilités et des droits, qui doivent être reconnus et respectés de part et d'autre. La FH est l'employeur : en tant que tel, elle demande à ses collaborateurs un engagement, une transparence et une loyauté complets. Elle propose, dans toute la mesure du possible, des conditions sociales basées sur l'autosuffisance à long terme de ses collaborateurs. Elle recherche pour ses projets des cadres de haute compétence, et elle entend les rétribuer en conséquence.

Ce que nous souhaitons promouvoir

La presse indépendante a un rôle fondamental à jouer particulièrement dans les sociétés autoritaires, dans les régimes non démocratiques, dans toutes les situations où la presse indépendante est empêchée d'exister. C'est pourquoi la FH veut l'aider à prendre pied précisément dans ces situations les plus difficiles.

La FH veut œuvrer à des sociétés démocratiques et tolérantes. Elle veut contribuer à la formation d'une opinion publique responsable, citoyenne, ouverte au dialogue. Elle est particulièrement attachée à la justice, condition de la réconciliation.

II. La spécificité professionnelle de la Fondation

Les domaines d'intervention. La FH travaille normalement en zone de conflit endémique ou de conflit ouvert, ou en zone de post-conflit. Elle peut aussi agir dans des situations où les données politiques, économiques ou sociales sont dissuasives pour les intervenants orientés sur le développement. La FH peut assurer des missions de consultante dans des situations plus ordinaires, mais ce n'est pas le cœur de son activité.

Le type de media. La FH choisit les media les mieux adaptés à une situation donnée, quels qu'ils soient. Les circonstances ont conduit la FH, jusqu'à présent, à créer des radios et une agence de presse. La FH crée des media de proximité. Ils s'expriment dans les langues des usagers.

La durée de l'intervention de la FH. La FH entend apporter son savoir faire, son crédit, son expérience aux collaborateurs des zones où elle travaille, afin de les aider à construire sur la durée des media indépendants dont ils assurent le plein contrôle. La FH travaille donc, dans la règle, avec des collaborateurs locaux, hormis le chef de projet. La FH conçoit ses projets en fonction de cette remise aux collaborateurs locaux. Elle formule les budgets en conséquence, prévoit les formations nécessaires, tant pour les journalistes ou les techniciens que pour le management : elle prête une attention particulière à l'administration, à la gestion, au marketing, à la publicité, et aux ressources humaines.

La FH peut être amenée à travailler sur des projets connexes à ses media proprement dits, pour créer les conditions de leur pérennité : associations d'éditeurs ou de journalistes indépendants, régies publicitaires, etc...

Jusqu'à la remise du projet, la FH est seule responsable de ses media et de leurs contenus. Toutes les décisions susceptibles de modifier la raison d'être, le statut, l'image, les ressources de ces media sont prises ou confirmées par la direction de la Fondation.

L'indépendance des media passe aussi par leur aptitude à contrôler toute la chaîne de production, du papier jusqu'à la distribution, de la récolte d'information jusqu'à l'émetteur. La FH s'efforce de créer les conditions pour assurer la sécurité de l'ensemble de cette chaîne.

Les relations avec les pays hôtes. La FH agit dans le cadre politique du pays ou de la société au sein de laquelle elle opère, sauf à être soumise à des pressions telles qu'elle ne puisse plus respecter ses propres normes. Elle peut être alors amenée à fermer un projet. Le sens de la liberté d'expression et de la démocratie des journalistes d'une rédaction de la FH fournit souvent les repères les plus efficaces pour définir le cadre des relations avec les autorités d'un pays hôte.

Les relations avec les commanditaires. Pour chaque projet, les commanditaires sont rendus public. Le media subventionné informe régulièrement ses lecteurs, auditeurs ou le cas échéant téléspectateurs de l'identité des sponsors du projet.

La FH peut faire valoir son **expérience**, unique dans son domaine d'activité. Elle réunit des spécialistes très compétents dans leur domaine. Elle est de **taille modeste**, et ne cherche pas à changer de taille.

JME – Juin 2001

JME - Novembre 2009